

FEUILLE DE ROUTE PLURIANNUELLE DU CNA

Mandature 2023-2025

DOCUMENT DE FONCTIONNEMENT

La feuille de route 2023-2025 est établie dans la continuité du mandat 2020-2022 du Conseil national de l'alimentation, en tenant compte du contexte marqué par les crises successives qui se sont enchaînées depuis (Covid-19, Guerre en Ukraine, Inflation). Elle présente les orientations stratégiques générales sous la forme de 5 axes de travail.

Ce document a été élaboré en intégrant les retours des membres du CNA¹ et validé en interministériel et avec la présidente du CNA, par une présentation lors de la séance d'installation du nouveau CNA plénier le 1^{er} février 2023 puis une validation lors de la plénière du 5 avril 2023.

Les 5 axes stratégiques ont pour objectifs :

- de promouvoir une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables²
- et une prise en compte par le CNA de toutes les dimensions de l'alimentation, notamment les enjeux de sécurité sanitaire, d'accessibilité, environnementaux, éthiques, sociologiques, culturels, culinaires et gastronomiques, mais aussi de plaisir³.

Axe 1 – Contribuer aux orientations et au suivi des politiques publiques relatives à l'alimentation

- Conduire les travaux en intégrant les évolutions de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine et du bien-être animal, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire ;
- Contribuer aux orientations et au suivi du Programme National de l'Alimentation et du Programme National Nutrition Santé ;
- Contribuer à la définition de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) dans le cadre d'un groupe de concertation chargé d'étudier les recommandations antérieures du CNA en lien avec cette stratégie et de proposer des orientations stratégiques ;
- Assurer la pérennisation des travaux du Comité National d'Éthique des Abattoirs (CNEAb), en définissant des nouvelles thématiques de travail.

Axe 2 – Fournir des recommandations opérationnelles à destination des décisionnaires et des acteurs et actrices de l'alimentation, autour de thématiques prioritaires retenues en séances plénières

¹ Les membres du CNA ont été interrogés fin 2022 dans le cadre d'un questionnaire de bilan de la feuille de route 2020-2023 et de recueil des attentes pour la feuille de route 2023-2025. Les résultats issus de cette consultation sont venus enrichir l'élaboration de la feuille de route 2023-25 et ont été présentés lors de la séance plénière d'installation de février 2023.

² Voir la définition d'une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables (avis 89).

³ Voir la définition de l'alimentation favorable à la santé (avis 81) et les trois répertoires de l'éducation pour des comportements des acteurs plus vertueux (avis 84).

Les thématiques générales suivantes pourront donner lieu à des travaux du Conseil selon ses priorités et les travaux d'autres instances :

- Alimentation saine, durable et accessible à tous et toutes, dans une dimension « Une seule Santé » en incluant la santé sociale notamment pour mieux prévenir et lutter contre la précarité alimentaire y compris dans les Outre-mer ;
- Systèmes alimentaires durables et résilience territoriale ;
- Éducation à l'alimentation ;
- Information des consommateurs ;
- Attentes sociétales (par exemple concernant le respect du bien-être animal dans les politiques d'élevage) ;
- Retour d'expérience de crises sanitaires ;
- Communication auprès du public sur les risques sanitaires liés à l'alimentation, dans l'optique d'une sensibilisation plus efficace et une meilleure prévention.

Axe 3 – Valoriser les travaux du CNA et améliorer leur visibilité

- Renforcer la communication grand public (médias, réseaux sociaux, webinaires, tables rondes, ...) ;
- Renforcer la valorisation au niveau national et local (développer la transmission des avis aux administrations centrales et déconcentrées, au Parlement, aux collectivités territoriales et élus locaux) tout en valorisant dans les travaux du CNA les démarches locales liées à l'alimentation ;
- Renforcer la valorisation au niveau du CNA et du réseau de ses membres ;
- Poursuivre la conception d'outils de communication innovants ;
- Poursuivre la participation à des événements extérieurs pour expliquer, faire connaître/valoriser le rôle du CNA et ses travaux (colloques, assemblées générales professionnelles, formations d'enseignement supérieur initiales et continues...) ;
- Poursuivre le travail de suivi des recommandations conformément à la méthodologie de suivi des avis adoptée en CNA plénier le 6 juillet 2022 ;
- Produire un rapport annuel d'activité formulant des propositions d'orientations des politiques publiques alimentaires conformément à l'article 46 de la loi « Egalim ».
- Enjeux économiques de l'alimentation et souveraineté alimentaire ;
- Les métiers et les compétences de l'alimentation.

Axe 4 – Poursuivre et renforcer l'ingénierie de la participation citoyenne

- Valoriser la méthodologie de participation citoyenne et les démarches déployées par le CNA auprès des acteurs et actrices publics et de l'alimentation, ainsi que du grand public
- Poursuivre la mise en place de groupes de concertation adossés à des dispositifs de participation citoyenne
- Poursuivre le déploiement de dispositifs de participation associant des acteurs et actrices locaux afin de renforcer l'ancrage territorial du CNA
- Renforcer le réseau du CNA en matière de participation citoyenne

Axe 5 – Assurer l'exemplarité dans la conduite des débats et de la concertation

- Assurer le respect des règles d'éthique et de déontologie ;
- Améliorer en continu l'ingénierie de la concertation : rédaction et respect du mandat, adaptation du temps de travail imparti, recherche du consensus et gestion du dissensus, rédaction des recommandations et des avis.



CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

78 RUE DE VARENNE


75349 PARIS 07 SP

WWW.CNA-ALIMENTATION.FR

[@CNA_ALIM](https://twitter.com/CNA_ALIM)


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*